Point d'Etape de clôture du PRU du quartier Mont - Saint Martin

Ville de Nemours

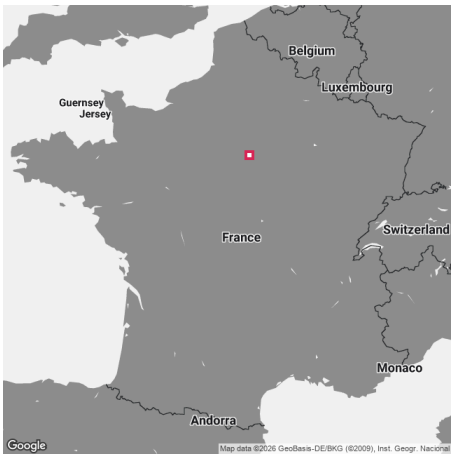

Type de mission: Capitalisation

Maître d'ouvrage: Ville de Nemours

Coût du projet :

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2010 - 2013

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales, Lucie Melas

Programme: 211 démolitions, 161 constructions, 821 réhabilitations.

Acteurs: Etat (DDT, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), VAL DU LOING HABITAT), TRACES URBAINS, BURGEAP.

Consultants mobilisés: Claudia Romero

Montant de la mission: 14 363 € HT

Composantes de la mission:

- [x] Conseil stratégique
- [ ] Etudes urbaines
- [ ] Animation partenariale
- [ ] Planification
- [ ] Outils de gestion
- [ ] Coordination inter chantiers
- [ ] Ingénierie financière
- [ ] Gestion urbaine de proximité
- [ ] Insertion par l'activité économique
- [ ] Cohésion sociale
- [ ] Concertation
- [x] Capitalisation

Enjeux de la mission

Situé dans le Département de Seine et Marne à 80 km au sud de Paris, la Ville de Nemours compte environs 12 500 habitants. Le quartier du Mont-Saint-Martin (regroupant 40% de la population nemourienne) fait l'objet d'un projet de Renouvellement Urbain depuis novembre 2008. Le projet urbain a beaucoup évolué suite au changement de l'équipe municipale et, bien qu'il sa phase opérationnelle soit lancée, les délais restent très contraints. Inscrit dans le dispositif de clôture de la convention ANRU, le point d'étape vise plus particulièrement à apporter des orientations pour la bonne finalisation du programme ANRU et à entamer la réflexion sur le retour au droit commun du quartier.

Contenu de la mission

- Réalisation d'entretiens avec les personnes clés identifiées ;
- Réalisations d'ateliers thématiques aboutissant à un diagnostic et des préconisations partagées
- Réalisation d'un atelier stratégique pour valider les orientations en vue de la finalisation du programme ANRU et du retour au droit commun ;
- Evaluation de l'avancement du projet et identification des points de vigilance et des risques éventuels susceptibles de peser sur la bonne réalisation du projet ;
- Bilan du projet de rénovation urbaine et préparation de la sortie de la convention ANRU afin de garantir les conditions requises à la pérennisation des investissements à l' issue de la convention ANRU
- Dans le cadre de ce point d'étape, les points suivants ont plus particulièrement été traités : les orientations en vue de l'avenant de clôture et la formalisation des axes prioritaires du plan stratégique local ;
- Retour d'expérience des bonnes pratiques auprès de l'ANRU

perspectives urbaines & sociales